



2008  2018

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée

fête ^{ses} 10 ans!

Plus d'un million attribué
une centaine de jeunes femmes formées,
des milliers de femmes accompagnées
par des centaines d'associations

Voilà
10 ans

par Caroline Sakina Brac de la Perrière

que nous avons lancé cette aventure, à partir de ce que nous sommes : des êtres humains nées femmes dans un monde patriarcal, révoltées par l'injustice immense dont nous et nos sœurs sommes l'objet.

Une expérience fondamentale, à laquelle d'autres sont venues s'ajouter sur la route de nos vies.

Comme celle, terrible, d'avoir vécu, sur les rives sud ou nord de la Méditerranée, des désastres mortifères et meurtriers, engendrés par la soif de pouvoir et la haine de l'autre.

Et celles, heureuses, d'avoir trouvé des mains tendues quand nous étions à terre et d'avoir eu la chance de baigner dans la richesse des cultures mélangées.

Ces expériences, et d'autres, ont forgé notre vision du monde et la façon dont nous voulions le transformer. Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée en est le fruit et son action, l'illustration. Ouvrir les cages, offrir des espaces de liberté et de bienveillance, tisser les liens, construire des ponts, à l'intérieur des terres, au-delà des frontières, à travers la mer et rassembler les générosités pour donner aux femmes qui s'y attellent — et à leurs alliés — les moyens de construire un monde plus juste où chaque être humain puisse s'épanouir, sur une planète à la beauté préservée.

Fleur découverte en 2008 en Méditerranée, se dissémine avec bonheur sur tout le pourtour. Nécessite d'être arrosée par des dons réguliers pour permettre la floraison.

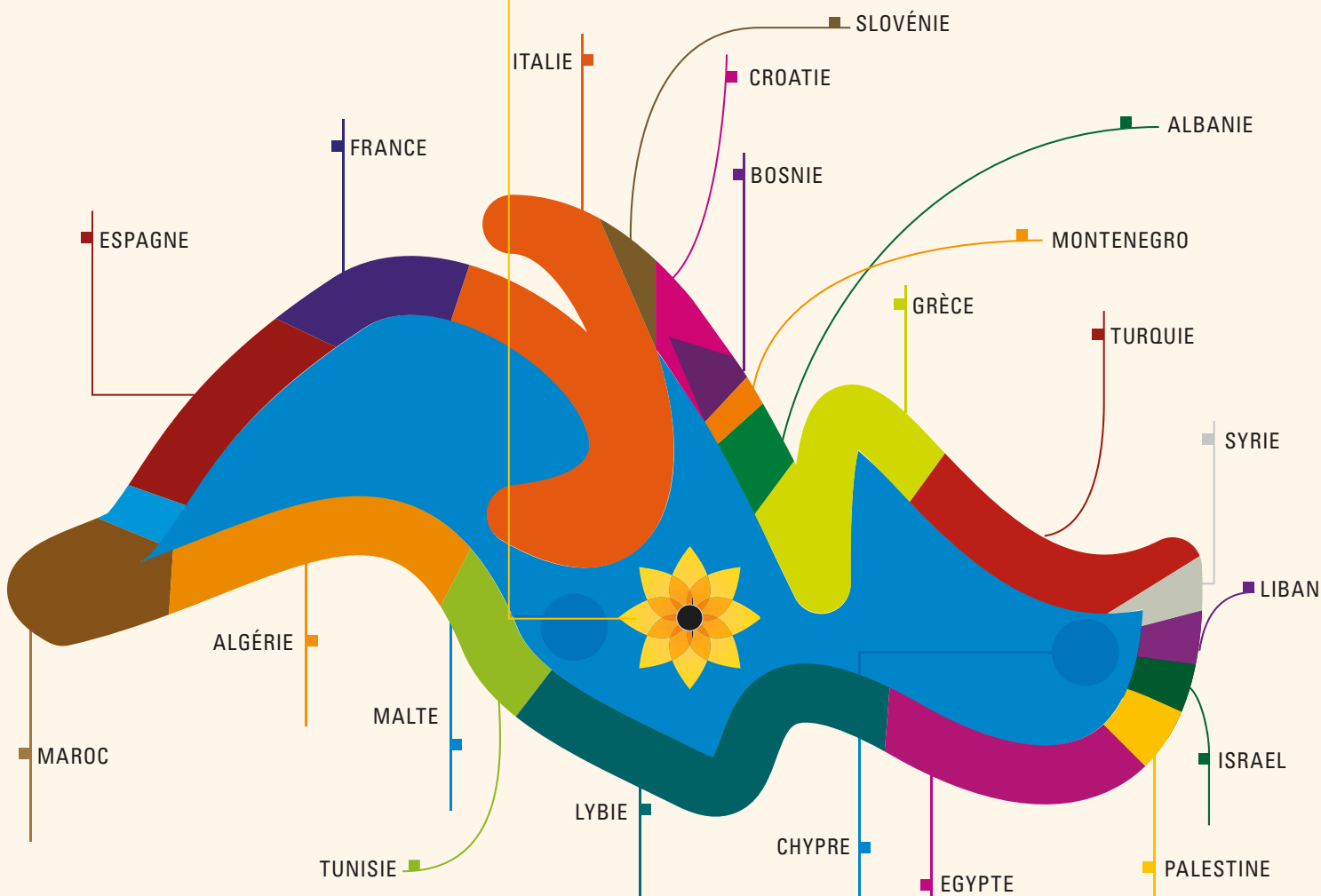
Famille : Æqualitatem posse

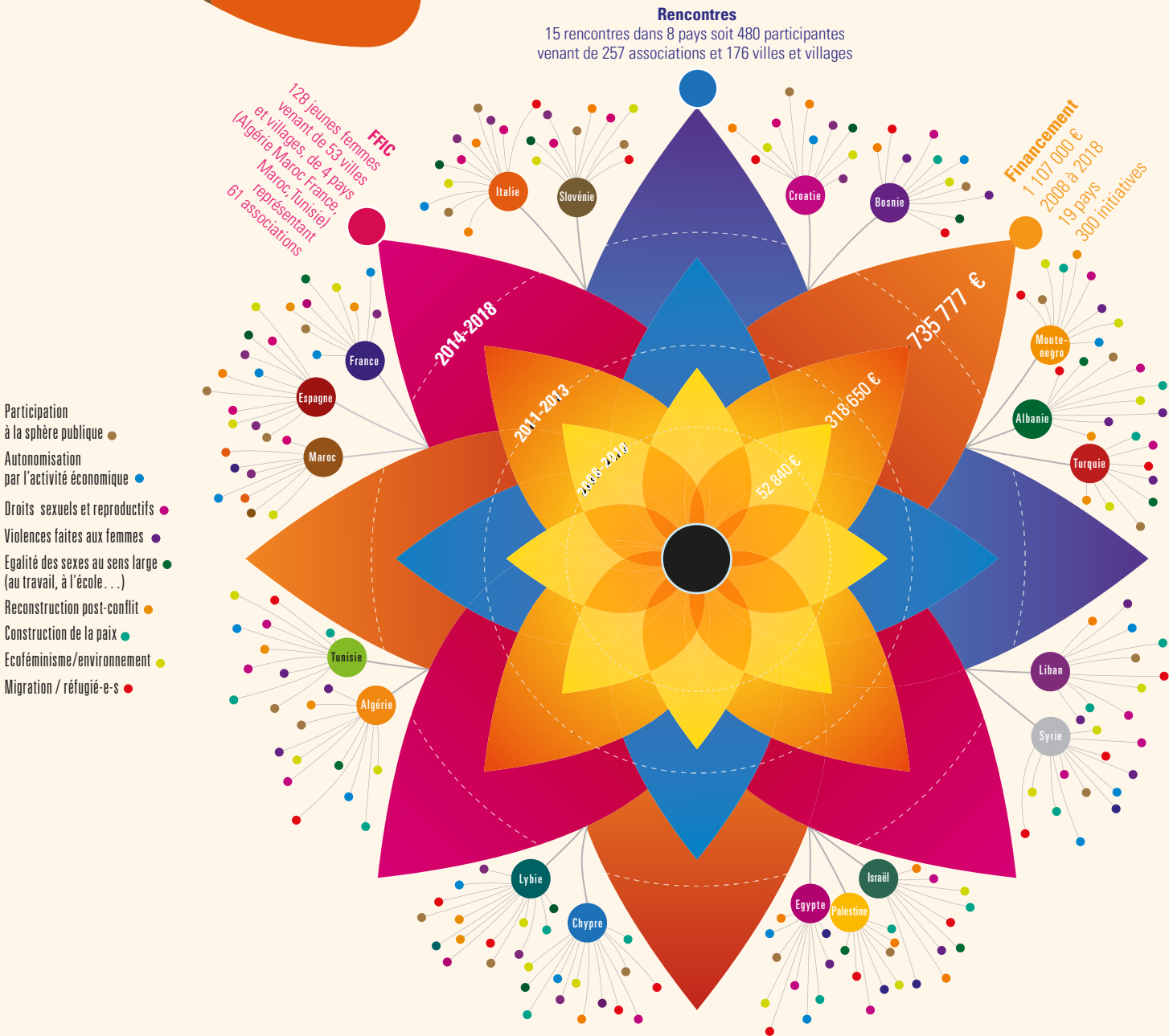
Nom latin : Fiscus pro mulieribus

Noms vernaculaires : FFMed, Mediterranean Women's Fund , صندوق نساء المتوسط

Fondo para las Mujeres del Mediterráneo, Fondo per le donne del Mediterraneo,

Meditranski ženski fond, Akdeniz'de Kadınlar Fonu





2008 / 2018 en 3 étapes majeures financer, renforcer, et former à l'intelligence collective



Financement

De la naissance du FFMed à 2011, le financement d'initiatives des associations pour la défense des droits des femmes a été notre priorité.



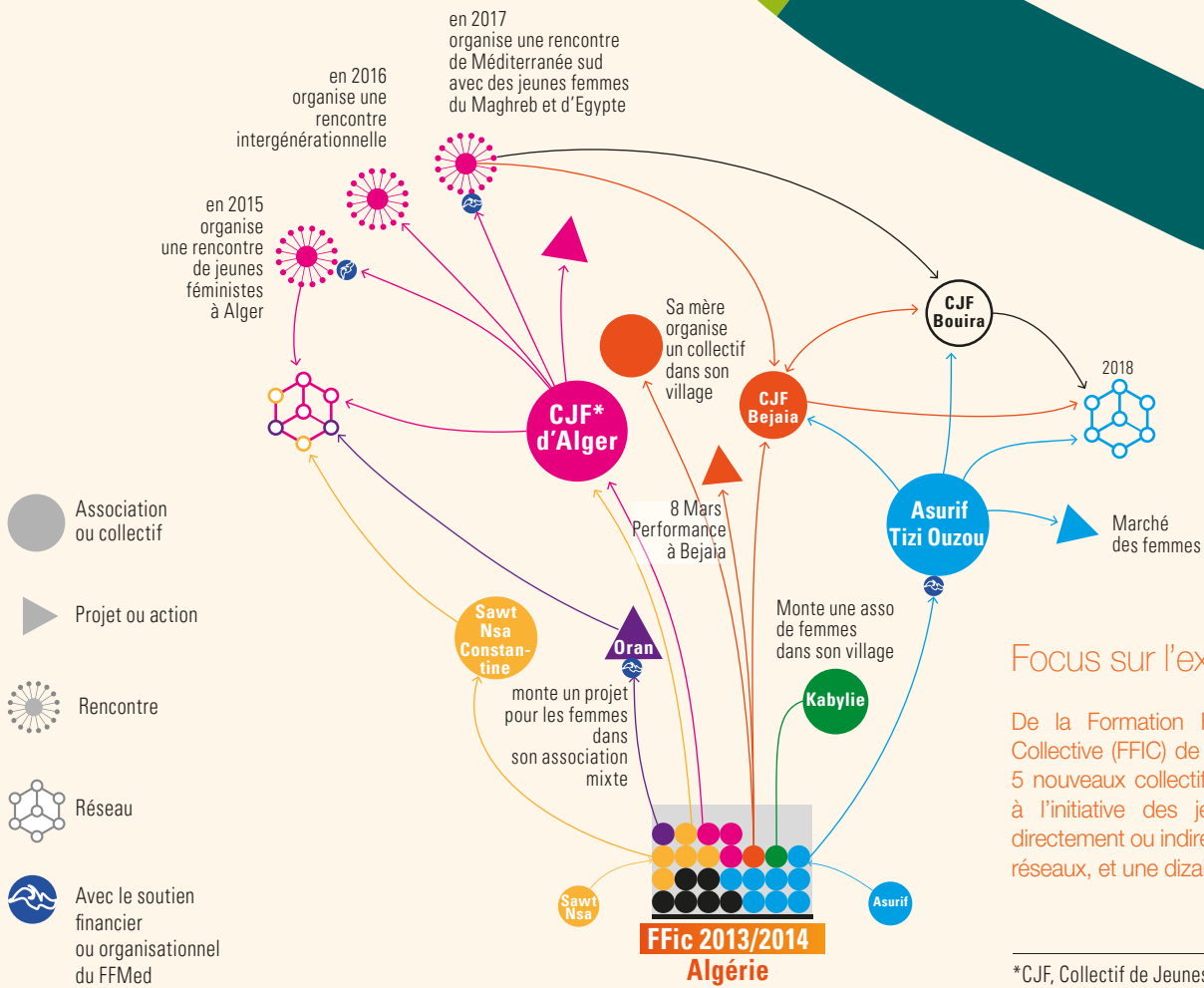
Rencontres stratégiques

Les 2 années suivantes, de 2011 à 2013, nous avons ajouté au soutien financier l'organisation de rencontres de réflexion stratégique. Des espaces de partages, sous forme de rencontres locales ou régionales, propices à la construction de réseaux d'associations de femmes, nous paraissaient indispensables au maillage du mouvement pour l'égalité des droits et à son renforcement.



Formation Féministe à l'Intelligence Collective (FFIC)

Enfin, à partir de 2013, nous avons créé la Formation Féministe en Intelligence Collective. Parce que les associations ont besoin de membres confiantes en leurs capacités, d'une bonne gouvernance et de savoir valoriser leur action. Et parce que les rencontres de réflexion stratégique ont confirmé l'importance d'apprendre à travailler ensemble. Nous ne nous doutions pas au début que nous inventions un outil révolutionnaire. Les effets des FFIC sont puissants et exponentiels, pour chacune personnellement, et pour la lutte pour l'égalité dans son ensemble, tout autour de la Méditerranée. *(Voir au dos les focus sur deux exemples)*

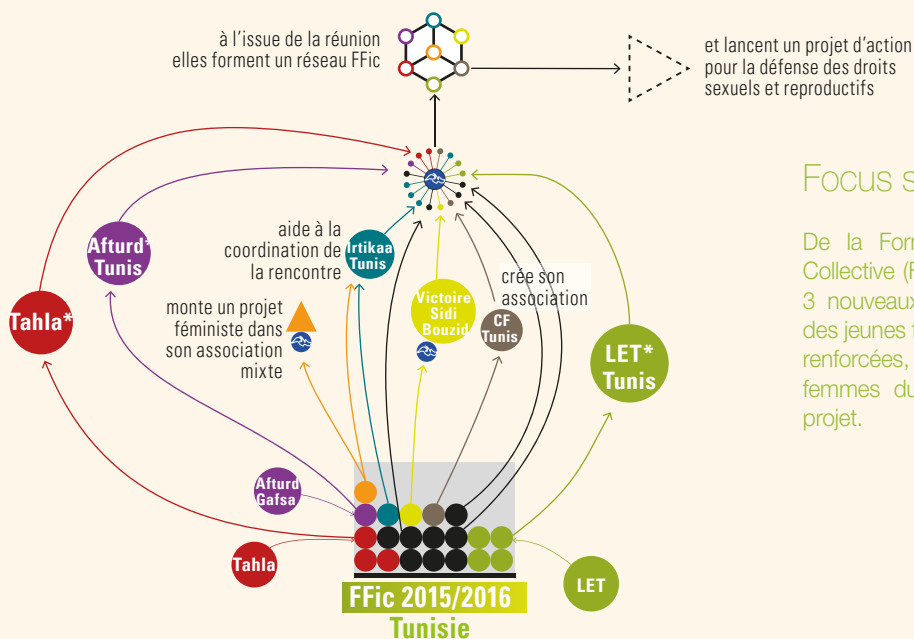


Focus sur l'exemple algérien

De la Formation Féministe à l'Intelligence Collective (FFIC) de 2013-2014 à 2018, avec 5 nouveaux collectifs ou associations formés à l'initiative des jeunes femmes formées, directement ou indirectement. 3 Rencontres, 2 réseaux, et une dizaine de projets ou actions.

*CJF, Collectif de Jeunes Féministes

Les effets de la Formation Féministe en Intelligence Collective : un coup d'accélérateur grâce aux jeunes femmes formées qui osent, agissent, s'organisent...



Focus sur l'exemple tunisien

De la Formation Féministe à l'Intelligence Collective (FFIC) de 2015-2016, à 2018 avec 3 nouveaux collectifs ou projets lancés par des jeunes femmes formées, et 3 associations renforcées, 1 rencontre, 1 réseau des jeunes femmes du FFIC et 1 action collective en projet.

*LET Ligue des Electriciennes Tunisiennes,
 *Association Tahla Solidaire,
 *Afturd Association des Femmes Tunisiennes Universitaires,
 *CF Compétences Féminines

Pourquoi faire un don ?

Faire un don c'est avoir la liberté de choisir à qui va une partie de l'argent de vos impôts

Pour les donatrices.teurs :

C'est contribuer à soutenir une cause qui vous tient à cœur via des associations d'intérêt général et donc vous donner la possibilité de choisir à qui vous voulez reverser une partie de vos impôts. Car, à défaut, l'Etat choisira pour vous !

Pour les associations :

C'est se voir donner une liberté d'action, une indépendance et un fonctionnement assurés

Comment ça fonctionne ? L'argent récolté par le Trésor Public sert à financer des services publics : les écoles, hôpitaux, routes, l'armée, la culture... L'État choisit donc pour vous la destination de l'argent que vous lui versez

Exemple :

Vos revenus annuels imposables = 20 000 €
Votre impôt sur le revenu = 1 000 €

Cas n°1 : Vous ne faites aucun don

Vous paierez

1 000 € d'impôts par an

L'État décide pour vous comment répartir ces 1 000 €

Cas n°2 : Vous faites un don de 200 €
(à mentionner dans votre déclaration d'imposition)

Votre déduction fiscale = 132 € (66% X 200)

Votre nouvel impôt sur le revenu = 868 €

Vous ne payez plus que 868 euros d'impôts par an puisque vous avez décidé que 132 € de vos impôts iront à l'association de votre choix.

(Vous pouvez déduire ainsi jusqu'à 20% de vos revenus imposables sous forme de dons.)

En choisissant de faire un don au Fonds pour les Femmes en Méditerranée, vous décidez qu'une partie de vos impôts doit être dédiée à la cause des femmes

Les femmes de la Méditerranée ont besoin de vous !

JE FAIS UN DON AU FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	PAYS
<input type="checkbox"/> 30 Euros	<input type="checkbox"/> 50 Euros	<input type="checkbox"/> 100 Euros	Autre <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PAR CHÈQUE		<input type="checkbox"/> PAR VIREMENT BANCAIRE	<input type="checkbox"/> PAR VIREMENT BANCAIRE MENSUEL
A l'ordre de : Fonds pour Femmes en Méditerranée 5 rue marceau - 34000 Montpellier France		FONDS FEMMES MEDITERRANEE/DON GROUPE CREDIT COOPERATIF Compte 42559 10000 08012236877 10 IBAN : FR76 4255 9100 0008 0122 3687 710 BIC : C C O P F R P P X X X	
<input type="checkbox"/> PAR PRÉLÈVEMENT MENSUEL (REmplir le mandat de prélevement joint)			

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée est une association reconnue d'intérêt général. Sur présentation du reçu qui vous sera envoyé avant la fin janvier, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% des versements pris en compte dans la limite de 20% du revenu imposable.

JE SOUHAITE RECEVOIR LE REÇU FISCAL

PAR EMAIL

PAR COURRIER

JE SOUHAITE RECEVOIR LA LETTRE D'INFORMATION

PAR EMAIL

PAR COURRIER

